

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2008-03-11
Date de Convocation : 28/02/2008
Nombre de délégués : 30 Présents : 26 Absents : 4 Votants : 26

L'an **deux mil huit**, le 5 mars 2008 à 20 h 30,
Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

Etaient présents (25) :

N. Liévins ; G ; Bolac ; D. Melou ; P. Leromain ; D. Costa ; E. Lefèbre ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Pautrat ; M. Chassard ; B Perrot ; G. Fournier ; B. Letellier ; F. Marchais ; J-C. Goyer ; G-R. Legeay ; D. Chéron ; E. Gambuto ; J-C. Lavigne ; C. Matelet ; J. Bouffinier ; Y. Relier ; P. Dumas ; T. François ; D. Baubion

**Objet : Actipôle 12 –
Les Merisiers - Plan
de financement**

Etaient absents excusés : Gilles Vorimore

Etaient absents non suppléés : 0

Pouvoirs : 0

Vu la délibération n°2007-04-05 en date du 12 avril 2007, relative au plan de financement sur le site « Les Merisiers » à Germainville

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 8 février 2008 relative à la signature du Contrat Départemental de Développement Intercommunal entre le Conseil Général et la Communauté de Communes

Considérant la nécessité de compléter les recettes attendues afin de maintenir l'équilibre de l'opération

Considérant l'avancement de la maîtrise foncière du site

Le Président propose de modifier le plan de financement initialement prévu, comme suit :

Postes de dépenses	Montant €h.t. sur marchés passés
Acquisitions foncières y.c. frais SAFER notaires & indemnités	959 060
Etudes environnementales opérationnelles	56 264
Redevance archéologie préventive	131 943
Maîtrise d'œuvre phase étude (ESQ + AVP)	66 174
Création ZAC	17 365
Coordination des permis de construire	13 755
Coordination SPS	36 708
Frais de géomètre 60 lots estimés	1 500
Signalétique de commercialisation	15 103
TOTAL net éligible	1 297 872

Recettes	Taux	Montant €h.t. sur marchés passés*
CG28 Zones d'équilibre < 1 000 000 €h.t. acquis à instruire	38,5%	500 000
CPER 1ère génération* acquis à instruire	9,6%	124 100
DDR à solliciter	2,4%	30 940
CCLVD emprunt d'équilibre	49,5%	642 832
TOTAL	100,0%	1 297 872

* Assiette sur terrains déjà acquis 18 ha

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil communautaire

Adopte le nouveau plan de financement proposé correspondant au budget prévisionnel d'opération ci-joint

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire

Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :

Le Président